

2.1.2

# FACILITER L'ACCÈS AUX VÉHICULES PROPRES ET DÉVELOPPER LEUR UTILISATION

• Orientation stratégique : Réussir la transition écologique et améliorer la qualité de l'air en favorisant

les mobilités durables

• Objectif opérationnel : 2.1 Encourager l'utilisation de véhicules propres et de nouveaux services

de mobilités

• Objectifs transversaux : 1.1 S'engager en faveur de la qualité de l'air et la réduction des nuisances sonores

#### Type d'action

- Atténuation
  - Adaptation
- ✓ Qualité de l'air
  - Études
- Action impliquant la population

#### **Priorité:**

Incidence sur l'environnement :

Incidence sur les populations :

Coût de l'action :

Moyens humains:

#### Références

ODD-ONU: 3-7-9-11-12-13 SRCAE: Orientations TRA3.2

AIR1.3 PCAEM

Action AIR3 – AIR7

<u>PPA</u>: Défi Transport 6 **En lien avec l'action:** 

1.1.1

## PILOTAGE DE L'ACTION : Mission Développement Durable



#### **PARTENAIRES:**

EDF, GRDF, ALEC-MVE, Communes, IDF Mobilités, Région IDF



#### **SERVICES MOBILISÉS:**

Cellule Communication,
Direction de l'Aménagement,
Direction de l'Architecture, des Bâtiments
et des Grands Travaux

### **Contexte - Enjeux**

En 2017, les émissions moyennes de CO2 des véhicules particuliers neufs vendus en France se sont établies à 111 g CO2/km. Le territoire s'engage à promouvoir l'utilisation de véhicules propres afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre mais aussi améliorer la qualité de l'air en milieu urbain. Cela passe par le développement de la mobilité hybride et électrique et des véhicules fonctionnant au GNV ou à l'hydrogène.

Ainsi, le Territoire a vocation à s'inscrire dans le cadre de la Zone à Faibles Émissions (ZFE) instituée par la Métropole du Grand Paris.

#### Modalités de mise en œuvre :

# 1. INFORMER ET COMMUNIQUER SUR LES SUBVENTIONS EXISTANTES POUR L'ACHAT DE VÉHICULES PROPRES

- → Recensement des subventions existantes pour l'achat de véhicules propres pour les particuliers et professionnels
- → Intégration de ces éléments dans le guide des aides financières réalisé dans le cadre de l'action 3.1.1

#### 2. AUGMENTER LE NOMBRE DE POINTS DE RAVITAILLEMENT POUR LES VÉHICULES PROPRES

- → Recensement et évaluation des besoins en termes de ravitaillement des véhicules propre (Points de recharge électrique, de ravitaillement en gaz (GNV, bioGNV), hydrogène).
- → Travail en collaboration avec les communes et les partenaires pour développer l'offre.
- → Sensibiliser et mobiliser le tissu économique local et favoriser les conversions de flotte aux moblités propres (GNV, Bio GNV, électricité, hydrogène...).

#### 3. DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE DÉPLOIEMENT DE STATIONS GNV ET BIO GNV

- → Diagnostic et recensement de l'existant.
- → Réflexion sur l'élaboration d'un Schéma Directeur des points de ravitaillement pour les véhicules propres.
- → Accompagement du developpement de l'offre de ravitaillement notamment en identifiant du foncier disponible dans les zone ciblées par le Schéma Directeur.

#### Résultats attendus :

- → Augmentation de la part de véhicules propres dans le parc de VU, VUL, PL, cars et BOM de l'Intercommunalité
- → Augmentation du nombre de points de ravitaillement

#### Indicateurs:

Pourcentage de véhicules propres (électriques, GNV, hydrogène,..)

Nombre de point de ravitaillement



# **Calendrier**

2019	Réalisation du guide des aides financières
2020- 2025	Actualisation du guide
2020- 2021	Recensement des points de ravitaillement
2020- 2025	Travail en collaboration avec les communes et les partenaires pour développer l'offre de ravitaillement pour les véhicules propres